

Conditions Générales de Vente

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les relations contractuelles entre la société ABC School / FUN School et le client. Elles s'appliquent à toutes inscriptions sur notre site (www.fun-school.net) à nos cours d'anglais ou d'espagnol, formations ou stages. Toutes commandes impliquent l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente par le client qui prévalent sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par FUN School.

2. Services

Les prestations sont délivrées sous la forme de séances d'animation en langue anglaise ou espagnol dispensées dans nos locaux à Montauban et dans les établissements partenaires, par des intervenants pédagogiques tout au long de l'année scolaire. Cet abonnement est proposé sur une base hebdomadaire (hors vacances scolaires et jours fériés) selon un calendrier fixé par FUN School.

Les stages pendant les vacances scolaire se déroule en demi journée ou journée complète à raison de 2, 3, 4 ou 5 séances par semaine. FUN School se réserve le droit d'annuler un atelier annuel, un stage ou une séance si moins de 4 enfants y sont inscrits moyennant une information communiquée au client au moins une semaine à l'avance pour un atelier annuel ou 48 heures à l'avance pour une séance ou un stage. L'inscription est réputée effectuée lorsque le client a correctement rempli le formulaire d'inscription en ligne et régler sa commande avec les moyens de paiement qui lui sont proposés.

Dans l'hypothèse où le cours proposé s'avérerait complet, FUN School en informera le client sans délai et procédera au remboursement du produit indisponible.

Dans le cas d'un atelier annuel ou d'un stage vacances annulé du fait de FUN School, le montant correspondant sera alors intégralement remboursé. Si cette annulation intervient en cours d'année, le remboursement se fera au prorata des séances restantes. Dans le cas d'une séance annulée, elle est alors reportée à une date ultérieure choisie, si possible d'un commun accord entre les parties ; en cas d'impossibilité de report d'une séance annulée du fait de FUN School, le montant correspondant sera alors intégralement remboursé.

3- Disponibilité des animatrices et animateurs

En raison de notre démarche d'Assurance Qualité auprès de nos animatrices et animateurs et afin d'habituer les enfants à une diversité d'accents et de prononciations, des changements d'animatrices ou d'animateurs peuvent survenir. Il n'existe aucun droit à l'animation d'un atelier par une animatrice ou un animateur déterminé(e).

4. Prix

Les tarifs indiqués sur les brochures tarifaires s'entendent toutes taxes comprises tenant compte de la TVA applicable au jour de l'inscription ; tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des services.

5. Paiements

Le paiement est exigible dans sa totalité le jour de l'inscription. Le paiement est réalisé par chèque ou espèces, Le règlement par chèque peut s'effectuer en une seule fois, en dix fois ou en trois fois selon les modalités suivantes :

- Paiement annuel : un premier chèque d'un montant correspondant aux frais d'inscription et un chèque correspondant au montant annuel. Encaissement à l'inscription.
- Paiement trimestriel : un premier chèque d'un montant correspondant aux frais d'inscription et trois chèques représentant chacun le tiers du forfait annuel. Encaissement Septembre, Janvier et Avril.
- Paiement mensuel : un premier chèque d'un montant correspondant aux frais d'inscription et dix chèques représentant chacun le dixième du forfait annuel. Encaissement chaque début de mois de septembre à juin.

Tout retard de paiement entraînera l'application d'un intérêt moratoire de 10 % l'an. Fun School se réserve par ailleurs toute liberté de poursuite judiciaire pour faire valoir leur bon droit.

6. Inscription

Toute inscription ne devient définitive qu'après paiement effectué dans les conditions indiquées au point 5 ci-dessus.

7. Résiliation

Aucune résiliation ne sera acceptée pour un stage vacances quel qu'en soit le motif. Pour une inscription annuelle, toute résiliation devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : FUN School – Impasse d'Oslo – 82000 MONTAUBAN avec un préavis d'un mois. Sous réserve du respect de cette procédure, toute résiliation d'inscription reçue avant la quatrième séance, le cachet de la Poste faisant foi, fera l'objet d'un remboursement dans les 90 jours, déduction faite des frais d'inscription qui resteront définitivement acquis à FUN School. En revanche, l'inscription sera définitive pour la Saison à partir de la quatrième séance et aucune résiliation ne pourra plus être effectuée sauf cas grave de force majeure dûment justifié par le client et soumis à l'appréciation de FUN School. Dans ce cas, seuls les frais d'inscription des séances dispensées sur la base du tarif par séance en vigueur tel qu'indiqué dans les brochures tarifaires, seront dus. Le remboursement du solde sera alors effectué dans les 90 jours.

8- Retard

FUN SCHOOL se réserve le droit de facturer au client des frais de garde d'un montant forfaitaire de 5 euros TTC par tranche de 15 minutes, au cas où un intervenant sera obligé de garder un enfant au-delà de l'horaire de sa séance en raison du retard de la personne chargée de récupérer l'enfant, et ce quel que soit le motif du retard.

9. Comportement Discipline

Dans le cas de comportements persistants d'un enfant portant atteinte de manière préjudiciable à la bonne conduite des ateliers, FUN School, après un premier avertissement auprès des parents qui serait resté sans effet, se réserve le droit d'exclure l'enfant pour une période temporaire ou définitive.

10. Droit à l'image

FUN School est autorisé, sauf décision contraire des parents, à photographier ou filmer les enfants lors des séances d'animation dans le cadre de leurs activités en groupe aux seules fins de diffusion sur les espaces internet de FUN School ou dans les grands médias d'information. Tout refus ou limitation d'une telle diffusion devra être mentionné sur la fiche d'inscription en commentaire.

11. Assurance

Les intervenants FUN School sont régulièrement assurés au titre des prestations fournies en responsabilité civile professionnelle. Toutefois, FUN School ne peut en aucun cas être tenu responsable de la perte, du vol et de la casse d'objets personnels appartenant aux enfants. Dans le cadre de leurs activités dans les centres, les familles s'engagent à souscrire une assurance responsabilité civile pour les enfants inscrits chez FUN School.

12. Données à caractère personnel

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification, d'opposition et de suppression des données nominatives le concernant exerçable auprès de FUN School.

13. Juridiction compétente

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à l'application du droit français. Les informations contractuelles et les produits proposés à la vente sont conformes à la législation française. Tout litige provenant de l'application des présentes conditions générales de vente sera soumis aux juridictions compétentes.